

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2008 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, mardi 18 décembre 2011 à 18 heures conformément aux convocations du 05 décembre 2012.

Est inscrit à l'ordre du jour : organisation du Noël des aînés ; questions diverses.

### **Séance du 11 décembre 2012**

L'an deux mille douze, le onze décembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 05 décembre 2012.

**Présents** : Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Monsieur Jean-Baptiste COMTE, Mesdames Odile LAUBY, Paulette VERT.

**Absent** : Monsieur Guy PÉROL.

**Excusée** : Madame Renée BRESSOULALY

**Secrétaire de séance** : Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 MARS 2012 :**

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

#### **ORGANISATION DU NOËL DES AÎNES :**

Le restaurateur Julien CHAPUT de Sauxillanges est retenu, pour le repas qui sera servi dimanche 27 janvier 2013, à la salle des fêtes, aux aînés de la commune qui se seront inscrits.

Le colis de Noël qui sera porté aux aînés qui en auront fait le choix sera composé par les membres du CCAS et les produits seront achetés au local commercial de la commune «Tentation Fraîcheur».

Aucune délibération n'est adoptée

**Fin de la séance à 18 heures 30.**

Le Président,



Jean-Claude ROCHE.